

Une mariée en 1637

Francis Back

Number 50, Summer 1997

Le Québec se souvient-il? Conserver la mémoire, la tradition, le geste

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/8169ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Back, F. (1997). Une mariée en 1637. *Cap-aux-Diamants*, (50), 60–60.

Une mariée en 1637

Le contrat de mariage de Marguerite Martin est le plus ancien document d'archives à nous renseigner sur le costume féminin en Nouvelle-France. Ce témoignage exceptionnel nous permet d'entrevoir l'apparence d'une des premières Québécoises à naître en ce pays.

Une très jeune promise

C'est à Québec, le 4 janvier 1624, que naît Marguerite Martin. Ses père et mère sont le pilote Abraham Martin, dit l'Écossais (qui laissera son prénom aux plaines d'Abraham) et Marguerite Langlois. Les Martin ont la judicieuse idée de demander à Marguerite Pivert d'être la marraine de leur nouveau-née. Le sieur Pivert, un commis de la compagnie des Cent-Associés, administre la ferme du cap aux Diamants. Sans enfant, le couple Pivert se montrera généreux lors du mariage de leur filleule, 14 ans plus tard.

Le 16 novembre 1637, Marguerite Martin signe devant notaire, un contrat de mariage qui l'unit à Étienne Racine. Ce dernier est un charpentier normand de 30 ans, arrivé dans la colonie cette même année. Le mariage sera célébré à Québec, le 22 mai 1638. Le couple a le malheur de perdre un premier enfant en 1640, mais donnera ensuite le jour à quatre filles et quatre garçons.

En 1650, Étienne Racine obtient une terre dans la seigneurie de Beupré. Au recensement de 1681, il déclare deux fusils, huit bêtes à cornes et quinze arpents en valeurs. C'est en ce lieu que Marguerite s'éteindra en 1679, son mari lui survivra dix ans.

Un trousseau en 1637

Lors de son mariage, Marguerite reçoit de ses parents un trousseau évalué à 64 livres parmi lequel ne figure au niveau de l'habillement que deux «devanteaux» (tabliers) de toile rayée. De leur côté, le couple Pivert donne à Marguerite des biens totalisant 260 livres; les vêtements et les bijoux représentent en valeur les trois quarts de ce montant. Manifestement, les Pivert désirent que leur filleule entre dans sa vie de femme mariée dignement parée. Ainsi, Marguerite reçoit de ces derniers «trois bagues

de dame», dont l'une est enchâssée d'une turquoise et une autre est dite «à cachet» (c'est-à-dire ornée d'un sceau lui permettant de cacheter une lettre).

Marguerite reçoit en outre des Pivert douze chemises, quatre «cottes» (jupons), quatre paires de bas, plusieurs tabliers, une «jupe en brassière de serge» et deux «paires de brassières de futaine». Ces deux dernières mentions méritent des éclaircisse-



À gauche, nous voyons Marguerite telle qu'elle a pu apparaître lors de son mariage, avec ses cheveux frisés en serpenteaux sur les tempes (dite coiffure à bouffons), que l'on a couronnée de fleurs. Elle a épinglé ses rubans de «livrée» sur le cœur et sur la manche. À droite, elle est coiffée du «chaperon» et revêtue d'une «hongrelaine». La coutume de porter l'une sur l'autre jusqu'à trois jupes explique les silhouettes relativement massives des costumes féminins de l'Ancien Régime.

Illustration et copyright : Francis Back.

ments : étant plus sujettes à l'usure que le corps du vêtement, les manches de l'époque sont souvent des accessoires amovibles fixés aux épaules à l'aide d'aiguillettes ou de rubans. La «jupe en brassière» désigne ici une robe sans manches que les «paires de brassières» viennent compléter en couvrant les bras.

S'y ajoute une «hongrelaine», un corsage baleiné agrémenté de basques, à la mode en France dans les années 1635. Pour se couvrir la tête, Marguerite reçoit quinze «cornettes» de toile et deux «chaperons». Parmi les autres présents des Pivert figurent dix-huit «collets», des mouchoirs et des rubans.

Cette liste de vêtements peut sembler exhaustive, mais n'y figure que ce que Marguerite reçoit de neuf pour compléter son trousseau et non pas ce qu'elle possède déjà en propre. Une paire de «souliers français», une cape de quelque grosse étoffe de laine, des chemisettes, camisoles, gants, manchons, chaussons, voilà autant de vêtements que Marguerite détient sans aucun doute, mais qui n'apparaissent pas sur le document de 1637.

La mariée était en noir

La robe blanche de mariée ne s'imposera qu'à la fin du XIX^e siècle. À l'époque qui nous concerne, la plupart des contrats de mariage se contentent d'indiquer que les parents de la promise seront tenu de lui offrir un «habit selon sa qualité» pour la cérémonie. Loin de servir au seul mariage, cet habit neuf est ensuite destiné à un usage quotidien. Des recherches menées en France nous apprennent que selon les traditions locales ou les goûts personnels, la future épouse pouvait se présenter devant l'autel vêtue de rouge, de brun,

de gris ou encore de bleu. Il était même d'usage en Normandie que la mariée reçoive une «robe de serge noire pour espouser».

Outre le fait d'être vêtue de neuf, nous savons que l'usage de couronner de fleurs blanches la chevelure de la mariée est une pratique courante. Une autre coutume maritale est celle de la «livrée» : il s'agit de nœuds de rubans (dont la couleur dépend du choix de la mariée), qui sont envoyés en guise de faire-part à ceux que l'on convie à la noce. Lors du grand jour, invités et futurs époux épinglent ces nœuds de rubans à leurs vêtements. L'usage des livrées est confirmé en Nouvelle-France et il s'est même poursuivi jusqu'au XIX^e siècle en Acadie. ♦

Francis Back